



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2020-066

Objet :

**Demande de subvention au Conseil Départemental 34.
Fête de l'Ascension 2020.**

Délibération affichée le :

L'an deux mille vingt et le deux juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chai de la Gare, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Étaient présents : Olivier SERVEL – Joëlle SOREL – François COLOMBIER – Véronique DURAND – Michel BLANES – Martine LABEUR à 18h45 – Marcel CHRISTOL – Richard GARCIA – Marie-Noëlle FIAULT – Marie-Hélène SANCHEZ – Sabine JOURNET – Philippe LASSALVY – Serge FALZON – Christine DEBEAUCE – Dominique RAYNARD – Thierry PAULEAT – David AUSILIA – Christelle CANO – Stéphanie BRUN – Magalie RODRIGUEZ – Ludovic NAVAS – Nicolas DEPOIX – Sophie HASSAINE – Clément SABOURAUD

Pouvoirs : MM. Olivier NADAL à Marie-Hélène SANCHEZ - Francine DEHAIL à Serge FALZON - Myriam FONS à Michel BLANES - Annie FARRET à Jean-François SOTO

Convocation du 24 juin 2020

Mme Marie-Hélène SANCHEZ est élue secrétaire à l'unanimité (28 voix)

Monsieur Philippe LASSALVY, Conseiller Municipal, informe les membres de l'assemblée que pour soutenir les festivités de l'Ascension, en cette période de crise sanitaire COVID 19, il convient d'être innovant et créer un fil rouge de l'année 2020, jusqu'à l'ascension de 2021.

Les fêtes de l'Ascension sont composées de deux événements :

Fête de l'Âne

La légende veut qu'au jour de l'Ascension de l'an 719, un âne ait réveillé les Gignacois par ses braiments alors que les sarrazins étaient prêts à envahir le village. L'âne aurait ainsi permis de repousser l'invasion. Dès lors, il devint l'animal totemique de Gignac. Chaque année, cet événement pittoresque est célébré le jour de l'Ascension. L'âne est représenté par une grande armature recouverte d'une robe bleue et d'une tête dont les mâchoires s'entrechoquent bruyamment. Il est promené dans les rues au son du fifre et du tambour par les jeunes du village vêtus de rouge et blanc. Ce spectacle original et convivial prisé par les Gignacois est une tradition qui se perpétue de génération en génération.

Sénibelet

Le « Sénibelet » commémore la résistance héroïque des habitants de Gignac face aux envahisseurs sarrazins. Ce combat mimé par les jeunes du village se déroule le jour de l'Ascension, lors de la fête de l'âne. Pour se protéger, le sarrazin enfle plusieurs bonnets de coton avant de poser un lourd casque de métal sur sa tête. Un long bâton d'alisier, en forme d'épée, lui sert à combattre. Les Gignacois, quant à eux, utilisent des racines de « trentanel », arbrisseau des garrigues environnantes. Un coussin de paille protège leur dos des coups violents donnés par l'adversaire.

La programmation 2020 est originale, unique et dématérialisée, compte tenu de la crise sanitaire liée au COVID-19 :

- Recueil de centaines de photographies et vidéos sur le facebook « Festa de l'Ase »
- Traitement, mise en archives par un spécialiste.

L'engagement financier de la commune est fixé à ce jour à 5 500 € TTC et pour mener à bien cette opération d'accessibilité, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès des collectivités susceptibles de nous aider.

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil par **29 voix POUR (unanimité)**

- Charge Monsieur le Maire de solliciter des subventions auprès des collectivités susceptibles de nous aider pour cette Fête de l'Ascension 2020.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Jean-François SOTO.

Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20200702-DEL2020-066-DE
Date de télétransmission : 06/07/2020
Date de réception préfecture : 06/07/2020